



Ville d'Athis-Mons

# AVIS

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 9 DECEMBRE 2020 À 19h00

ESPACE RENE L'HELGUEN

12 rue Édouard Vaillant – Athis-Mons

## ORDRE DU JOUR

Conformément à la loi n°2020-379 du 14 novembre 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 inclus dans le cadre de l'épidémie de covid-19, le Maire peut décider que la séance se déroulera sans que le public soit autorisé à y assister ou en fixant un nombre maximal de personnes autorisées à y assister.

### EU ÉGARD À LA SITUATION SANITAIRE, LA SEANCE SE TIENDRA A HUIT CLOS.

Le caractère public de la réunion est réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

À cette fin, les débats seront retransmis sur les sites suivants :

- Site de la ville : [www.mairie-athis-mons.fr](http://www.mairie-athis-mons.fr)
- Sur la page facebook de la Ville d'Athis-Mons : <https://www.facebook.com/ville.athis.mons>

Le quorum est ramené à un tiers des membres, il comprend les pouvoirs, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs.

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 30 septembre 2020,
- Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,
- Liste des marchés à procédure adaptée et formalisée à partir de 40 000 € pris depuis le 30 septembre 2020,
- Liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) avec décision de préemption ou non préemption,
- Point d'information sur les activités des services municipaux.

## **1 – COMMANDE PUBLIQUE**

### **1.1 MARCHES PUBLICS**

- 1.1.1 Approbation de la convention constitutive du groupement de commande pour la passation des contrats d'assurance et autorisation donnée au Maire de la signer,

## **2 – URBANISME**

### **2.1 DOCUMENTS D'URBANISME**

- 2.1.1 Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (G.N.A.U.) – Conditions Générales d'Utilisation (C.G.U),
- 2.1.2 Signature de la convention d'intervention foncière n°3 entre l'Établissement Public Foncier d'Ile de France, la commune d'Athis-Mons et l'Établissement Public Territorial « Grand-Orly Seine Bièvre » intégrant une veille foncière des secteurs dits des Bords de Seine et de la Ferme de Mons,

### **2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS**

- 2.2.1 Instauration d'un permis de démolir sur le territoire communal,
- 2.2.2 Instauration d'une déclaration préalable dans le cadre de division foncière non soumise à l'article L 421-4 du code de l'urbanisme,

## **3 – DOMAINE ET PATRIMOINE**

### **3.5 ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC**

- 3.5.1 Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec Voies Navigables de France (VNF) et autorisation donnée à Monsieur le Maire de la signer,

## **4 – FONCTION PUBLIQUE**

### **4.1 PERSONNELS TITULAIRES**

- 4.1.1 Signature d'un avenant au protocole d'intervention d'un psychologue du travail du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de Versailles (CIG) pour la collectivité d'Athis-Mons,

## **5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

### **5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES**

- 5.2.1 Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal,
- 5.2.2 Création d'une commission extra-municipale « Conseil de l'enfance »,
- 5.2.3 Création d'une commission extra-municipale « Commission restauration »,
- 5.2.4 Création d'une commission extra-municipale «Comité citoyen et solidaire »,

### **5.3 DESIGNATION DE REPRESENTANTS**

- 5.3.1 Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration de l'association Émergence,

## **6 – LIBERTE PUBLIQUE ET POUVOIRS DE POLICE**

### **6.4. AUTRES ACTES REGLEMENTAIRES**

- 6.4.1 Dérogation au repos dominical pour l'année 2021,

## **7 – FINANCES LOCALES**

### **7.1 DECISIONS BUDGETAIRES**

- 7.1.1 Budget supplémentaire 2020 - Budget Principal,  
7.1.2 Admission en non-valeur et créances éteintes sur exercices antérieurs – Budget Principal,  
7.1.3 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de mandater des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts sur l'exercice précédent,

### **7.5 SUBVENTIONS**

- 7.5.1 Avances sur subventions aux associations,

### **8.1 ENSEIGNEMENT**

- 8.1.1 Signature d'une convention relative à la facturation des frais de restauration pour les élèves extérieurs à la Commune de Corbeil-Essonnes, inscrits en section spécialisée au sein d'Unités Locales d'Inclusion Scolaire (ULIS),  
8.1.2 Signature d'une convention relative à la facturation des frais de restauration pour les élèves extérieurs à la Commune de de Sainte Geneviève des Bois, inscrits en section spécialisée au sein d'Unités Locales d'Inclusion Scolaire (ULIS),

### **8.5 POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, LOGEMENT**

- 8.5.1 Contrat de ville 2015-2020 – Approbation du rapport sur la mise en œuvre de la politique de la Ville 2019,  
8.5.2 Approbation de l'avenant N°1 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,

### **8.8 ENVIRONNEMENT**

- 8.8.1 Adhésion à l'association « l'abeille athégienne ».



**Jean-Jacques GROUSSEAU**  
Maire d'Athis-Mons  
Vice-Président de l'Établissement public territorial  
Grand-Orly Seine Bièvre  
Conseiller métropolitain